

**Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville**  
**6 octobre 2015**  
**ORDRE DU JOUR**

**Administration**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015
4. Annonces et suivi des questions et dossiers du conseil
5. La correspondance
6. Dépôt des procès-verbaux des comités
7. 1<sup>ère</sup> période de questions
8. Programmation des travaux TECQ
9. Acceptation Budget 2016 Régie des eaux
10. Chambre de Commerce – débat des candidats fédéraux – journée réseautage
11. Maire suppléant
12. Mandat – madame Marcoux
13. Coupures au Conseil économique
14. Renouvellement Avis de motion – règlement de tarification
15. Don – Centre de prévention du suicide
16. Permis d'alcool

**Urbanisme**

1. Dérogation mineure
- 2.
3. Avis de motion-règlement de zonage
4. Éolienne – St-Cyprien de Napierville
5. Renouvellement Avis de motion règlement lotissement 429-02

**Bibliothèque**

**Travaux routiers**

1. Acceptation travaux de pavage
2. Acceptation de soumission – lignage de rues
3. MTQ – signer un protocole d'entente pour le projet réseau village et autres travaux connexes
4. Rue James
5. Le Wolfe – dépôt du rapport

**Incendie**

1. Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel pour l'AN 2 du Programme

**L'acceptation des comptes et des dépenses autorisées par la dg**

**Le divers**

**2<sup>e</sup> période de questions**

**La clôture de l'assemblée**

6 octobre 2015

Procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville tenue le 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2015, aux lieu et heure ordinaires des sessions, formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse Renée Rouleau et à laquelle session sont présentes les personnes suivantes :

Mesdames les conseillères Linda Davignon, Mélanie Grimard et Carol Venneman;

Messieurs les conseillers David Shedrick, Chad Whittaker et David Adams.

Également présente, la directrice générale, secrétaire trésorière Thérèse Lacombe.

---

## Administration

### 1. Ouverture de l'assemblée

Madame la Mairesse déclare l'assemblée ouverte dès 20h05.

### 2. 2015-10-169 Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par Mélanie Grimard

Et résolu :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

### 3. 2015-10-170 Acceptation du procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

Que le procès-verbal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2015 soit accepté dans sa rédaction.

### 4. Annonces et suivi des questions et dossiers du conseil

Madame la conseillère Carol Venneman prend la parole – manifestations avec des producteurs de lait, Ottawa, Saint-Hyacinthe. 10% de coupure de salaire, la gestion de l'offre, quota payé très cher, droit de produire Trans-Pacifique. 3.25% lait, 2% poulet œufs et dindons.

Mesdames Rouleau et Davignon et Chad Whittaker ont parlé du Congrès qui s'est tenu à Québec les 24,25 et 26 septembre derniers.

### 5. La correspondance

La directrice dépose à la table du conseil la correspondance du mois.

Dépôt à la table du conseil du rôle d'évaluation, 3<sup>e</sup> année; un avis public a été mis dans le journal Coup d'œil;

Résolution découlant de la correspondance :

#### 2015-10-171 Nettoyage de cours d'eau Branche 100, 101, 82 et 88

Considérant les nettoyages de cours d'eau préconisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville;

Considérant Que la MRC du Haut-Richelieu doit répartir les coûts desdits travaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carol Venneman

Appuyé par Linda Davignon à inverser

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville statue que le mode de répartition des coûts des travaux soit selon la superficie contributive dans le bassin versant pour chaque propriétaire.

### 6. Dépôt des procès-verbaux des comités

Procès-verbal de la Régie des eaux en date 13 août 2015  
Procès-verbal de la Bibliothèque Réunion tenue le 6 octobre 2015  
Procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme le 3 septembre 2015.

7. 1<sup>ère</sup> période de questions

8. 2015-10-172 Programmation des travaux TECQ

Considérant Que la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville doit adopter une résolution dans le cadre de la programmation de travaux TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec) 2014-2018;

Considérant Que ladite municipalité doit établir ses priorités pour une subvention de 674 660 \$;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Mélanie Grimard

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal établisse ses priorités à savoir :

Priorité 1	Projet d'infrastructures au village	574 660\$
------------	-------------------------------------	-----------

Priorité 2	Chemin Wolfe Ridge	100 000\$
------------	--------------------	-----------

Que la présente résolution soit déposée aux infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

9. 2015-10-173 Acceptation Budget 2016 Régie des eaux

Considérant Que la Régie Intermunicipale d'approvisionnement en Eau Potable Henryville-Venise a adopté ses prévisions budgétaires 2016;

Considérant Que la quote-part de Saint-Georges-de-Clarenceville a été établie à quatre-vingt-cinq mille cent soixante-trois dollars (85 163\$);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par David Adams

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie Intermunicipale en Eau Potable Henryville-Venise et sa quote-part au montant de 85 163\$.

10. 2015-10-174 Chambre de Commerce – débat des candidats fédéraux – journée réseautage

Considérant Que la Chambre de Commerce du Haut-Richelieu organise un débat électoral avec les quatre (4) candidats des principaux partis, le 6 octobre 2015;

Considérant Que le coût pour assister à ce débat est de quarante-cinq dollars (45\$) plus les taxes applicables pour les membres;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mélanie Grimard

Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville autorise madame la mairesse Renée Rouleau et madame la conseillère Carol Venneman à assister au débat électoral

fédéral 2015 lequel s'est tenu ce matin, le 6 octobre 2015, au Relais Gouverneur Saint-Jean-sur-Richelieu pour la somme de 45\$ plus les taxes applicables pour chacune des participantes.

**11. 2015-10-175 Maire suppléant**

Considérant Qu'il y a lieu de nommer un nouveau maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mélanie Grimard

Appuyé par David Adams

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE madame la conseillère Carol Venneman soit nommée maire suppléant en lieu et place de madame la mairesse Renée Rouleau en son absence pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2015, janvier, février et mars 2016.

**12. 2015-10-176 Mandat – madame Marcoux**

Considérant Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville juge à propos de retenir les services de madame Madelyn Marcoux;

Considérant Que ledit conseil désire que madame Marcoux traite les dossiers suivants: Règlement d'emprunt 555; règlement de tarification 389 et le dossier du PIIRL – Ministère des transports;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carol Venneman

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville retienne les services de madame Madelyn Marcoux au coût de 35\$/heure.

**13. 2015-10-177 Coupures au Conseil économique**

Considérant Que l'apport du Conseil Économique était très important et très apprécié au sein de la Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville.

Considérant Que suite aux compressions budgétaires gouvernementales, le conseil d'administration du CEHR a dû procéder à une restructuration et à l'abolition de plusieurs postes;

Considérant Qu'en conséquence, les municipalités rurales ne peuvent plus bénéficier du support d'un agent rural autre que pour des projets à caractère touristique;

Considérant Que le Conseil Économique du Haut-Richelieu concentrera dorénavant ses activités sur les secteurs industriels, manufacturiers et touristiques;

Considérant l'importance du support aux PME dans la création d'emplois;

Considérant Que le tourisme ne peut se faire sans la prise en charge des attraits locaux par la population locale bénéficiant d'un support à son développement social;

Considérant Que l'économie locale en milieu rural ne repose pas exclusivement sur le tourisme mais surtout sur les forces vives du milieu et sur le développement social, entrepreneurial et agricole;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mélanie Grimard

Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville informe la MRC du Haut-Richelieu de sa déception quant aux conséquences suite aux compressions budgétaires

subies par le Conseil Économique du Haut-Richelieu soit la perte d'un agent rural dédié à la ruralité.

**14. 2015-10-178 Renouveau Avis de motion – règlement de tarification**

AVIS DE MOTION est par les présentes renouvelé par Linda Davignon pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro 389 (Tarification).

**15. 2015-10-179 Don – Centre de prévention du suicide**

Considérant le triste événement qui s'est produit sur le territoire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville;

Considérant Que les membres du Conseil municipal désirent effectuer un don à l'organisme Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu comme marque de soutien et de sympathie à la famille éprouvée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mélanie Grimard

Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville remette un don de 250\$ au Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu;

Que la famille reçoive une carte témoignant toute la sympathie de la part du Conseil, des employés et de la population de Saint-Georges-de-Clarenceville.

**16. 2015-10-180 Permis d'alcool – Centre Communautaire**

Considérant la demande du Groupe de l'Âge d'Or Clarenceville/Noyan pour le partage d'un permis d'alcool au Centre Communautaire;

Considérant Que la Municipalité désire également un permis d'alcool pour certaines de ses activités au Centre Communautaire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carol Venneman

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville mandate la directrice générale madame Thérèse Lacombe à appliquer pour un permis d'alcool conjoint auprès de la Société des Alcools du Québec.

## **Urbanisme**

**1. 2015-10-181 Dérogation mineure**

Considérant la demande de dérogation mineure du propriétaire du 1615 de la rue McKimmie pour subdiviser son lot en deux parties pour ainsi vendre la partie avant et fusionner la partie arrière avec le lot adjacent sud;

Considérant Que le lot en question se situe dans le corridor riverain et desservi par les égouts et les aqueducs, le terrain doit avoir une profondeur de 45 mètres minimum;

Considérant Que la demande dérogation du propriétaire vise à avoir une profondeur de 39 mètres pour la partie avant au lieu du 45 mètres prévu par le règlement de lotissement numéro 429;

Considérant Que l'application du règlement municipal ne cause pas de préjudice au demandeur;

Considérant Que la demande ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des actuels propriétaires mais bien à la jouissance des futurs acheteurs;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de ne pas accepter la demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Chad Whittaker

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville refuse la demande de dérogation mineure pour le 1615 de la rue McKimmie considérant que la demande portera atteinte à la jouissance du droit de propriété des futurs acheteurs.

2. Aucun point requis

3. 2015-10-182 Avis de motion-règlement de zonage

Avis de motion est par les présentes donné par Mélanie Grimard de la présentation d'un règlement, à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente du conseil, amendant le règlement de zonage numéro 428 pour les animaux.

4. 2015-10-183 Éolienne – St-Cyprien de Napierville

Considérant QU'un projet de parc éolien sur le territoire de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville en la MRC des Jardins-de-Napierville est présentement à l'étude devant le BAPE et la CPTAQ;

Considérant QUE la MRC du Haut-Richelieu a signifié au BAPE qu'elle souhaitait que certains articles de son règlement 478 soient pris en compte si le projet est autorisé;

Considérant Qu'il est important de signifier à la CPTAQ que les règles de réciprocité des conditions et normes d'implantation devraient être appliquées pour les territoires adjacents à celui de la MRC du Haut-Richelieu;

Considérant Que l'ensemble des agriculteurs de la municipalité de Lacolle, propriétaires des lots adjacents au projet, a présenté une pétition à la CPTAQ et à la MRC du Haut-Richelieu pour s'assurer de bénéficier des normes de protection mentionnées au 2<sup>e</sup> paragraphe des présentes par rapport aux éoliennes situées sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carol Venneman

Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu unanimement :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville appuie la résolution numéro 14098-15 de la MRC du Haut-Richelieu pour que la CPTAQ revoie, en vertu de l'article 62 de la LPTAA son analyse du schéma d'implantation des éolienne du Parc éolien préconisé à Saint-Cyprien-de-Napierville de manière à exiger le déplacement des éoliennes qui pourraient entraîner des contraintes agricoles sur les lots voisins situés en la municipalité de Lacolle.

5. 2015-10-184 Renouvellement Avis de motion règlement lotissement 429-01

AVIS DE MOTION est par les présentes renouvelé par Chad Whittaker pour l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 556 qui portera le numéro 429-01 tel notre Plan d'Urbanisme.

Bibliothèque

Mention : Madame Nicole Prud'homme siège maintenant à la table du conseil de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Montérégie. Toutes nos félicitations, très bon travail.

Réponse de madame Prud'homme : Mais c'est toute l'équipe! Excellente réponse. Félicitation.

Compte-rendu des activités et invitations à des événements.

### **Travaux routiers**

1. **2015-10-185 Acceptation travaux de pavage**

Considérant les travaux de pavage effectués suite à un appel d'offres; #résolution  
Considérant Que les travaux ont été effectués à la satisfaction de la municipalité;  
résolution numéro 2015-09-160;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Mélanie Grimard

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la facture au montant de 73 212.82\$ soit acceptée;

QUE la facture pour des travaux supplémentaires, autorisés par la directrice générale au montant de 1 049.51\$, soit également acceptée.

2. **2015-10-186 Acceptation de soumission – lignage de rues**

Considérant l'appel d'offres effectué auprès de trois (3) compagnies pour le lignage de rues; résolution numéro 2015-09-157;

Considérant Que la municipalité a reçu deux (2) soumissions à savoir :

- Lignco-Sigma Inc. 24,123.55\$ taxes incluses
- Lignes Maska 18,781.56\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Linda Davignon

Appuyé par David Shedrick

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville accepte l'offre de Lignes Maska pour un montant total de 18,781.56\$ taxes incluses.

3. **2015-10-187 MTQ – signer un protocole d'entente pour le projet réseau village et autres travaux connexes**

Considérant le dépôt du devis d'appel d'offres pour les travaux d'infrastructures du village;

Considérant Que ces travaux se feront en partie sur l'emprise du ministère des Transports (MTQ);

Considérant Que des ententes devront être signées avec ledit ministère afin de partager les coûts;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Carol Venneman

Appuyé par Linda Davignon

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville nomme madame la mairesse Renée Rouleau et la directrice générale, Thérèse Lacombe à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents requis;

De mandater la directrice à entamer les procédures en vue de rédiger les protocoles d'entente que ce soit pour les travaux d'infrastructures d'eau et d'égout, les design géométrique de la chaussée en vue d'améliorer la sécurité et le transport actif et l'aménagement d'une piste cyclable une fois les travaux d'infrastructures terminés.

4. 2015-10-188 rue James

Considérant l'acte notarié en date du 5 septembre 1999 pour l'acquisition de la ville de terrains pour le passage du réseau d'aqueduc et d'égout municipal le long de la rue James;

Considérant Que la ville s'en engagé à faire le fossé sur une partie du lot 210;

Considérant la demande des propriétaires actuels;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Mélanie Grimard

Appuyé par Chad Whittaker

Et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le Conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville mandate l'ingénieur Joël Gauthier de la firme SMi afin qu'il établisse un scénario pour établir l'assiette de la rue.

5. Le Wolfe – dépôt du rapport

Regarder la soumission pour le retard, demander des explications.

Incendie

2015-10- 189 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaire ou à temps partiel pour Lan 2 du Programme.

**Attendu Que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu Que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu Qu'en** décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu Que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu Que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu Que** le service incendie de Saint-Georges-de-Clarenceville/Noyan désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu Que** le service incendie de Saint-Georges-de-Clarenceville/Noyan prévoit la formation de treize (13) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu Que** le service incendie de Saint-Georges-de-Clarenceville/Noyan doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Carol Venneman

Et résolu :



Que le conseil municipal de Saint-Georges-de-Clarenceville présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière, pour le service incendie de Clarenceville/Noyan, pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Richelieu.

**2015-10-190 L'acceptation des comptes et des dépenses autorisées par la dg**

Il est proposé par David Adams

Appuyé par Carol Venneman

Et résolu :

QUE les comptes présentés pour un montant total de 290 328.86\$ soient acceptés et la secrétaire trésorière autorisée à les payer.

**Le divers**

**2015-10-191 Avis de motion** est par les présentes donné par monsieur le conseiller Chad Whittaker pour la présentation d'un règlement modifiant le règlement numéro du 423 constituant le Comité Consultatif d'urbanisme afin d'y ajouter un membre représentant le service d'incendie tel que requis par le Schéma des risques de la MRC du Haut-Richelieu.

**2<sup>e</sup> période de questions**

La période de questions a été gérée par madame la Mairesse.

**2015-10-192 La clôture de l'assemblée**

Il est proposé, appuyé et résolu : Que l'assemblée soit levée. 21h50.

---

Renée Rouleau, Mairesse

---

Thérèse Lacombe, D.g.



DU 02-09-2015 AU 06-10-2015

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
BL INFORMATIQUE INC. BLINFO	06-10-15	9233 CIRC.	01/09/2015	1,060.07	AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT	22 13000 726	
BRANDS BRANDS	06-10-15	9234 CIRC.	17304	45.99	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	1,060.07
DESJARDINS BUREA	06-10-15	9235 CIRC.	5140821136	125.62	FOURNITURES DE BUREAU - ADM.	02 13000 670	45.99
				79.29	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
			5140821136-A	53.84	ALIMENTS, BOISSON,	02 13000 610	
				57.70	FOURNITURES DE BUREAU - ADM.	02 13000 670	
PETITE CAISSE CAISSE	06-10-15	9236 CIRC.	30/09/2015	129.22	FRAIS DE POSTES - ADM.	02 13000 321	316.45
				86.75	DEPENSES DIVERS-premier soins	02 11000 990	
				21.25	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
				2.30	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
				6.87	FOURNITURES DE BUREAU - ADM.	02 13000 670	
				23.00	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631	
				26.23	ALIMENTS, BOISSON, TABAC	02 11000 610	
CHAMBRE DE COMMERCE DU HA CHCOMHTR	06-10-15	9237 CIRC.	6922	51.74	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 11000 310	295.62
CANADIEN NATIONAL CNRAIL	06-10-15	9238 CIRC.	91160494 91167701	277.00	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER	02 32000 523	51.74
				277.00	ENT. ET REP. - CHEMIN DE FER	02 32000 523	
CARRA COMMRE	06-10-15	9239 CIRC.	30/09/2015	285.49	RÉGIME DE RETAITE DES ÉLUS / P 55	55 13871 000	554.00
CROIX-ROUGE CANADIENNE CROIXROU	06-10-15	9240 CIRC.	2015-2016	159.15	COMITE PROTECTION CIVILE	02 29000 418	285.49
CAROLE DALPE DALPEC	06-10-15	9241 CIRC.	039	180.00	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	159.15
				72.00	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE	02 70230 522	
LINDA DAVIGNON DAVIGNON	06-10-15	9242 CIRC.	30/09/2015	742.95	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 11000 310	252.00
DISTRIBUTION TUYAUX ET A DISNAP	06-10-15	9243 CIRC.	4128	224.10	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	742.95
LES ENTREPRISES ELEVABEC ELEVAB	06-10-15	9244 CIRC.	8250	350.00	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	224.10
CELINA ELLIS ELLISC	06-10-15	9245 CIRC.	30/09/2015	295.40	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	350.00
EVOLUTION ENERGIE EVOLUT	06-10-15	9246 CIRC.	00499	411.61	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	295.40
DUPONT FORD FORDDUPO	06-10-15	9247 CIRC.	FCCS215369	104.26	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	411.61
NICOLAS FORGET FORGET	06-10-15	9248 CIRC.	2015-09-25 2015-09-26	172.46	CASTORS	02 46000 419	104.26
				57.49	CASTORS	02 46000 419	
CENTRE DE CAMION GAMACHE 3AMACH	06-10-15	9249 CIRC.	84589 78412-1	62.72	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	229.95
				56.48	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	
J.E.S.T.I.M.	06-10-15	9250 CIRC.	2243	450.50	SERVICES PROFES. INSPECTION	02 61000 410	119.20

DU 02-09-2015 AU 06-10-2015

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
GESTIM			2299	186.84	SERVICES PROFES. INSPECTION	02 61000 410	
			2306	6.76	SERVICES PROFES. INSPECTION	02 61000 410	
ENTREPRISES GEURTS	06-10-15	9251 CIRC.	0005	804.83	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	644.10
GEURTS							
LA GREAT- WEST,COMPAGNIE	06-10-15	9252 CIRC.	24/09/2015	3,238.66	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	55 13870 000	804.83
GREATWES							
TRANSPORT ALAIN GREGOIRE	06-10-15	9253 CIRC.	997	948.54	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	3,238.66
GREGOI							
INOTRAC	06-10-15	9254 CIRC.	FCB0008435	106.24	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	948.54
INOTRA							
LEMIEUX,MARCHAND,HAMELIN	06-10-15	9255 CIRC.	17161	862.31	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	106.24
LEMIEUX							
LOCATEQ	06-10-15	9256 CIRC.	20011	41.98	LOCATION MATERIEL ET VEHICULES	02 32000 515	862.31
LOCATEQ							
NETTOYEUR MARTIN	06-10-15	9257 CIRC.	182553	31.56	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	41.98
MARTIN			183533	31.56	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
			184482	68.35	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	
MEDIAS TRANSCONTINENTAL S	06-10-15	9258 CIRC.	OE014593	291.01	PUBLICITE, INFORMATION, JOURNA	02 11000 341	131.47
MEDIAS			OE014624	175.91	PUBLICITE, INFORMATION, JOURNA	02 11000 341	
MINISTRE DES FINANCES	06-10-15	9259 CIRC.	97848-56010	78,950.00	SERVICES - SURETE DU QUEBEC	02 21000 441	466.92
MINIST							
MINISTERE DU REVENU	06-10-15	9260 CIRC.	DAS SEPT 2015	3,176.01	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	78,950.00
MINREV				2,815.14	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				1,323.70	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				424.45	RQAP À PAYER	55 13855 000	
				633.04	CSST A PAYER	55 13899 000	
MUNICONSEIL AVOCATS INC.	06-10-15	9261 CIRC.	3743	5,511.97	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	8,372.34
MUNICON			3770	422.54	SERVICES JURIDIQUES	02 13000 412	
ANDRE PARIS	06-10-15	9262 CIRC.	F2050	5,173.88	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	5,934.51
PARISA							
PAVAGE DU HAUT-RICHELIEU	06-10-15	9263 CIRC.	002194	74,262.33	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	5,173.88
PAVAGEHR							
CONCASSAGE PELLETIER INC.	06-10-15	9264 CIRC.	6295	293.85	ACHAT DE PIERRE & GRAVIER	02 32000 621	74,262.33
PELLETIE			6330	58,643.64	ACHAT DE PIERRE & GRAVIER	02 32000 621	
PLOMBERIE ET POMPES PERRA	06-10-15	9265 CIRC.	28896	241.45	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	58,937.49
POMPERR							
POMPEX INC.	06-10-15	9266 CIRC.	207169	428.42	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	241.45
POMPEX			207170	350.96	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
			207171	277.49	ENT. ET REP. - ÉGOUTS	02 41500 521	
POSTE CANADA	06-10-15	9267 CIRC.	9564705239CR	77.09	FRAIS DE POSTES - ADM.	02 13000 321	1,056.87
POSTEC			9572952707	167.06	ADMINISTRATION CENTRE	02 70120 445	

DU 02-09-2015 AU 06-10-2015

DETAILLE

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
PROTECTION S.F. INC. PROTECT	06-10-15	9268 CIRC.	23186	51.56	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	89.97
				154.71	FRAIS PAYES D'AVANCE-Protect surv. loisirs	54 19100 000	
QUEST QUEST	06-10-15	9269 CIRC.	0745	327.68	ENT. ET REP. - EDIFICE MUNIC.	02 19000 522	206.27
RAINVILLE AUTOMOBILE (199 RAINVI	06-10-15	9270 CIRC.	CB29854				327.68
			CB29869	13.11-	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	
			RP12145	13.10-	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
			RP12151	13.11-	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
			RP12152	73.81	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
				73.82	ENT. ET REP. - VEH./MACH.(VOI.	02 32000 525	
				115.49	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
				727.47	ENT. ET RÉP. - VÉHICULES- DDCT	02 45110 525	
RCI ENVIRONNEMENT INC. RCIENVIR	06-10-15	9271 CIRC.	0000926365	3,159.55	CONTRAT D'ENFOUISSEMENT	02 45110 499	951.27
RECEVEUR GENERAL DU CANAD RECE01	06-10-15	9272 CIRC.	DAS SEPT 2015	2,288.46	IMPOT FEDERAL A PAYER	55 13810 000	3,159.55
				943.71	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	55 13820 000	
RECY COMPACT INC RECYCO	06-10-15	9273 CIRC.	78459	2,231.16	ENLEVEMENT DES ORDURES/CONTRAT	02 45210 446	3,232.17
R.I.E.D.S.B.M. RIEDSBM	06-10-15	9274 CIRC.	13920159	3,767.03	CONTRAT D'ENFOUISSEMENT	02 45110 499	2,231.16
JAGUAR MÉDIA RIMINFO	06-10-15	9275 CIRC.	FJ15-24873	172.46	PUBLICITE, INFORMATION, JOURNA	02 11000 341	3,767.03
LES CONSULTANTS S.M. INC. SMCONSUL	06-10-15	9276 CIRC.	332587	1,039.09	TRAV. AQUEDUC ET EGOUT VILLAGE	22 41303 300	172.46
LE GROUPE SPORT-INTER SPORTINT	06-10-15	9277 CIRC.	2810574	1,840.69	AMÉNAGEMENT PARCS ET TJ épandeur	22 70150 721	1,039.09
FOUGAS TRANSPORT EXCAVATI FOUGAS	06-10-15	9278 CIRC.	2656 2671	181.39	ENTR. BÂTISSE ET TERRAINS	02 70120 521	1,840.69
				1,390.04	ENT. DES CHEMINS ET TROTTOIRS	02 32000 521	
UAC SECTION LOCALE 501 UAC501	06-10-15	9279 CIRC.	03/10/2015	422.80	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55 13880 000	1,571.43
.Q.M. MRCQ	06-10-15	9280 CIRC.	15-1050	73.50	COTISATION ASSOC. & ABONNEMENT	02 11000 494	422.80
				147.00	FRAIS PAYES D'AVANCE-FQM maj règ. munc.	54 19100 000	
			15-814	143.72	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	02 11000 454	
A VOIX DE L'EST OIXEST	06-10-15	9281 CIRC.	2519783	303.30	PUBLICITE, INFORMATION, JOURNA	02 11000 341	364.22
HAD WHITTAKER HITTAKC	06-10-15	9282 CIRC.	30/09/2015	313.84	FRAIS DE DEPLACEMENT	02 11000 310	303.30
							313.84
		TOTAUX	68 CHEQUES	286,486.50			

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
BELL CANADA BELLCA	10-09-15	295 CIRC.	450-126-1093	191.65	TELEPHONE - ADMINISTRATION	02 13000 331	
				95.82	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
				47.91	TELEPHONE - CONSEIL	02 11000 331	
				47.91	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				47.92	TELEPHONE	02 33000 331	
				47.92	TELEPHONE	02 45110 331	
							479.13
BELL CANADA BELLCA	10-09-15	296 CIRC.	450-294-2737	70.46	TELEPHONE - CENTRE COMM. R.	02 70120 331	
							70.46
BELL CANADA BELLCA	10-09-15	297 CIRC.	450-294-3200	112.73	TELEPHONE - BIBLIOTHEQUE	02 70230 331	
							112.73
BELL CANADA BELLCA	28-09-15	298 CIRC.	526308882	100.88	INTERNET - ADMINISTRATION	02 13000 335	
							100.88
LES PETROLES DUPONT DUPONT	25-09-15	299 CIRC.	148763	515.08	ESSENCE ET HUILE DIESEL - VOI.	02 32000 631	
				515.07	ESSENCE ET HUILE DIESEL - CT	02 45110 631	
							1,030.15
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	10-09-15	300 CIRC.	658601292127	186.93	ELECTRICITE - CENTRE COMM. R.	02 70120 681	
							186.93
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	10-09-15	301 CIRC.	658601292128	186.24	ELECTRICITE - CENTRE COMM. R.	02 70120 681	
							186.24
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	17-09-15	302 CIRC.	635201346607	872.66	ELECTRICITE ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	
							872.66
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-09-15	303 CIRC.	621701385698	148.65	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							148.65
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-09-15	304 CIRC.	621701385699	148.65	ELECTRICITE - EPURATION	02 41400 681	
							148.65
HYDRO-QUEBEC HYDROQ	28-09-15	305 CIRC.	720001539227	74.71	ELECTRICITE - EDIFICES ADM.	02 19000 681	
							74.71
ROGERS ROGERS	28-09-15	306 CIRC.	15557488033	53.90	TELEPHONE - CONSEIL	02 11000 331	
				53.90	TELEPHONE - ADMINISTRATION	02 13000 331	
				53.89	TELEPHONE	02 33000 331	
				53.90	TELEPHONE	02 45110 331	
				53.91	TELEPHONE	02 41300 331	
				53.88	TELEPHONE	02 41400 331	
				53.90	TELEPHONE - GARAGE MUN.	02 32000 331	
				53.89	TELEPHONE - URBANISME	02 61000 331	
							431.17
		TOTAUX	12 PRELEV.	3,842.36			

DU 02-09-2015 AU 06-10-2015

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

			GRAND TOTAUX	80 PAIEMENTS	290,328.86		
--	--	--	--------------	--------------	------------	--	--